

**DÉPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 16.033

L'An deux Mille Seize, le 14 avril, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 8 avril 2016

DATE D’AFFICHAGE

Le 8 avril 2016

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Didier QUENTIN, M. Patrick MARENGO, Mme Eliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Marie-Noëlle PELTIER, Mme Eva ROY, M. Gérard FILOCHE, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Nelly SERRE, Mme Dominique BERGEROT, adjoints,

M. Didier BESSON, Mme Annie CHABANEAU, M. Daniel COASSIN, Mme Alexandra COUDIGNAC, Mme Marie-José DOUMECQ, M. Julien DURESSAY, Mme Dominique GACHET, M. Bernard GIRAUD, Mme Thérèse GORDON'S, Mme Régine JOLY, M. Gérard JOUY, M. Alain LARRAIN, M. Yannick PAVON, M. Thierry ROGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS : M. Jean-Paul CLECH représenté par M. Patrick MARENGO
M. Gilbert LOUX représenté par Mme Eliane CIRAUD-LANOUE
M. Denis MOALLIC représenté par Mme Régine JOLY

ÉTAIENT ABSENTS-EXCUSÉS : Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON, M. René-Luc CHABASSE, Mme Nancy LEFÈBVRE, M. Pierre PAPEIX, Mme Dominique PARSIGNEAU

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 25

Nombre de votants : 28

M. Julien DURESSAY a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET : REQUALIFICATION DE VOIES - DEMANDE DE SUBVENTIONS AU FONDS DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT LOCAL (FSIL) AINSI QU'À TOUT AUTRE PARTENAIRE POTENTIEL

RAPPORTEUR : M. MARENGO

VOTE : UNANIMITÉ

Le Fonds de Soutien à l'Investissement Local (FSIL) accompagne les collectivités territoriales dans leurs projets d'investissements liés à la mise aux normes des équipements publics, le développement d'infrastructures en faveur de la mobilité et la réalisation d'équipements publics rendus nécessaires par l'accroissement du nombre d'habitants.

Afin de soutenir la modernisation et l'adaptation de ces activités, d'améliorer le cadre de vie et ses conditions d'accessibilité, la Ville de Royan a élaboré un dossier de demande de subventions auprès du FSIL, pour le projet de requalification des voies : rue des Cendrilles et boulevard Georges CLEMENCEAU.

1) Rue des Cendrilles :

Une des voies les plus longues de Royan est bordée de nombreuses habitations et elle est devenue au fil du temps, une voie de transit très empruntée.

La Ville souhaite donc la requalifier et la sécuriser en y construisant des nouveaux trottoirs adaptés aux personnes à mobilité réduite, et en enfouissant les nombreux réseaux aériens qui l'enlaidissent.

Les revêtements de voirie seront refaits à neuf, ainsi que les éclairages publics, la signalisation et les espaces verts.

Le coût de ce projet est estimé à : 580 000 € H.T.

⇒ Fond de soutien FSIL demandé : 40% sur montant H.T. soit 232 000 €

2) Boulevard Georges CLEMENCEAU :

Il supporte un trafic important ; il relie la gare intermodale, récemment aménagée au cœur de ville. Il est aujourd'hui très vétuste, les racines des arbres qui le bordent ont détruit les trottoirs ; les cheminements pour piétons sont difficiles et inadaptés ; le stationnement est partiel et anarchique.

La Ville souhaite donc le requalifier, en y construisant des nouveaux trottoirs adaptés aux personnes à mobilité réduite, en enfouissant les nombreux réseaux aériens et en remplaçant les plantations par des arbres aux racines moins destructrices. Le stationnement y sera installé de façon cohérente, en concertation avec les riverains. Les revêtements de voirie seront refaits à neuf, ainsi que les éclairages publics, la signalisation et les espaces verts.

Le coût de ce projet est estimé à : 1 000 000 € H.T.

⇒ Fond de soutien FSIL demandé : 40% sur montant H.T. soit 400 000 €

En conséquence, il est proposé à l'Assemblée Délibérante d'autoriser Monsieur le Député-Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à solliciter des subventions auprès du Fonds de Soutien à l'Investissement Local, ainsi qu'auprès de tout autre partenaire potentiel susceptible d'apporter une aide financière, pour le projet de requalification des voies : rue des Cendrilles et boulevard Georges CLEMENCEAU.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu le décret n°99-1060 du 16 décembre 1999 relatif aux subventions de l'Etat pour des projets d'investissement,
- Vu l'Article 159 de la loi de finances pour 2016, dans le cadre du Fonds de Soutien à l'Investissement Local,
- Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- d'autoriser Monsieur le Député-Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à solliciter des subventions auprès du Fonds de Soutien à l'Investissement Local (FSIL), ainsi qu'auprès de tout autre partenaire potentiel susceptible d'apporter une aide financière, pour le projet de requalification des voies : rue des Cendrilles et boulevard Georges CLEMENCEAU.
- d'autoriser Monsieur le Député-Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à signer tout document s'y rapportant.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 19 avril 2016

Pour le Député-Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint
Patrick MARENGO